

Quatre jeunes Gardéens médiateurs du lien social

M/04/15

Les jeunes qui souhaitent participer à la vie sociale du pays peuvent effectuer un service civique. Ainsi, Rida El Ghafiki, Ambre Irep, Anaïs Schilling et Elvis Bouterand, âgés de 18 à 21 ans, ont souhaité devenir médiateurs du lien social à La Garde.

Durant huit mois, ils iront à la rencontre des habitants des différents quartiers, tenteront de susciter une cohésion entre les bailleurs sociaux et les locataires, de maintenir la tranquillité dans les espaces publics, autour des établissements scolaires, dans les halls d'immeuble, etc.

Enrichir l'expérience professionnelle

Le maire, Jean-Louis Masson, a témoigné de son sou-



Les quatre médiateurs œuvreront durant huit mois.

(Photo C. R.)

« On compte notamment sur vous pour vous occuper des jeunes des quartiers. Vous serez accompagnés et en lien direct avec les animateurs du service jeunesse, ceux de la Maison des initiatives sociales (Mis) de La Beaussière, et la police municipale. »

« Il n'y a pas de meilleurs interlocuteurs pour parler à la jeunesse que d'autres jeu-

nes », a assuré Jean-Claude Charlois, adjoint responsable du service jeunesse.

Alain Honnorat, directeur de la MLCG, a rappelé que « le service civique est une activité et non un emploi. Il ne remplace aucun poste. Il n'y a pas de contrat de travail, mais un contrat d'engagement moral de 24 heures par semaine. Les volontaires per-

çoivent une indemnité de l'État d'environ 570 euros. La mission locale se charge de la gestion administrative, financière et d'une formation complémentaire au cas par cas. Ce contrat d'engagement va enrichir leur expérience professionnelle et personnelle. Il leur permettra de rebondir dans la vie active... »

C. REMOND